

Les  
Conséquences Économiques  
d'une  
**Paix Allemande**

Par CHRISTIAN CORNELISSEN

*Lisez, faites lire  
autour de vous*

1917

56

## Les Conséquences Économiques d'une Paix Allemande

**C**OMBIEN de fois nous est-il arrivé d'entendre dire par de bons Français du Midi, même par des hommes qui se qualifient volontiers de « patriotes » : « Cette guerre a certainement une importance vitale pour les industriels du Nord et de l'Est, ainsi que pour les armateurs des ports de la Manche. Nous nous rendons compte des intérêts que nos maîtres de forges ont à ce que la France ne perde pas le bassin de Briey, et à ce que la partie actuellement allemande des gisements ferrifères lorrains lui soit rendue en même temps que l'Alsace-Lorraine. Nous comprenons encore que le rêve des pangermanistes de voir l'Allemagne posséder des bases maritimes sur la Manche, inquiète les habitants de Calais et de Dunkerque. Mais, enfin, en quoi cela nous concerne-t-il, nous autres Méridionaux ? Nos industries peuvent-elles subir le contre-coup d'une guerre malheureuse ? Où voit-on que nos intérêts soient en jeu ? Et en quoi la paix qu'on appelle « blanche », parce qu'elle laisserait de grands problèmes sans solution, et rétablirait à peu près la situation d'avant la guerre, en quoi cette paix serait-elle désastreuse pour nous ? »

Ceux qui parlaient ainsi ne se représentent pas toute la complexité des problèmes sociaux. Ils ignorent également grâce à quels procédés industriels, commerciaux et financiers, l'Allemagne avait pu, à la veille du conflit, conquérir une place prépondérante sur le marché mondial, en France aussi bien que dans une foule d'autres pays. Ils ne savent pas comment, sous le couvert de sa force et la menace de son poing, l'Allemagne avait pu établir tout un régime de fraudes et de spoliations, aux dépens des autres nations et de leurs industries. Ils ne se doutent pas non plus qu'à la suite d'une paix blanche, d'une paix allemande, tout au moins boiteuse, ce régime sévirait plus effrontément, et que nos industries ne pourraient vivre sous son étouffante menace.

Menace, Mauvaise Foi, Fraude et Contrefaçon,  
Procédés d'Expansion Économique Allemande.

Dans l'exposé qui va suivre, nous allons nous appuyer sur un certain nombre de documents d'une autorité et d'une authenticité indiscutables, qui mettent en lumière les méthodes allemandes d'expansion économique et financière ; nous recourrons en particulier aux rapports des consuls français dans les divers pays.

Ces rapports admettent volontiers que l'Allemagne devait, pour une part, son grand succès économique d'avant la guerre aux qualités de labeur, de méthode, d'esprit de suite, de discipline, que possédaient ses chefs d'industrie, ses financiers, ses ingénieurs, ses chimistes, ses voyageurs de commerce.

Personne ne saurait nier, par exemple, que le développement énorme qu'avaient pris les industries chimiques allemandes s'explique en premier lieu par leur merveilleuse organisation technique et par la science réelle des nombreux chimistes allemands.

Mais, en revanche, les rapports consulaires sont unanimes à constater que les bonnes qualités techniques dont nous parlons ont été soutenues par des moyens déloyaux de domination économique et sociale. Une nation faisait-elle mine de protester contre l'emploi de ces moyens, aussitôt, le gouvernement allemand se dressait, la menace à la bouche.

Les rapports économiques et commerciaux entre les Etats sont fixés par des traités internationaux que les parties contractantes doivent honnêtement et loyalement exécuter. La plus puissante des nations n'a pas le droit de violer les traités, tout simplement parce qu'elle se sait ou qu'elle se croit la plus forte.

Or, l'Allemagne n'a pas montré, avant la guerre, les moindres scrupules quand il s'est agi de violer les traités commerciaux au bas desquels elle avait apposé sa signature.

D'autre part, l'Allemagne a méthodiquement pratiqué, sous la protection de son gouvernement, une œuvre d'infiltration dans tous les autres pays, par le moyen de ses financiers, de ses ingénieurs, de ses ouvriers, de ses employés, de ses voyageurs de commerce, de ses maîtres d'hôtels, etc. La France a eu tout particulièrement à souffrir de la nuée de représentants allemands qui se sont abattus sur elle.

De tous temps, enfin, des fabricants allemands se sont ingénies à cacher l'origine de leurs produits, et particulièrement à les revêtir de marques ou d'inscriptions destinées à les faire prendre pour des produits français bénéficiant d'une réputation de qualité excellente et de bon goût, et à même, par suite, de trouver toujours des acheteurs.

La législation française est très libérale. Elle n'oblige pas le producteur étranger à indiquer l'origine des produits qu'il importe ; elle interdit seulement d'introduire en France une marchandise déguisée sous une étiquette trompeuse, destinée à faire croire qu'elle est un produit français. Rien n'était plus facile pour la fraude allemande que de mettre à profit les lacunes de la législation française en même temps que le désir du gouvernement français de ne pas fournir le moindre prétexte à un conflit.

*La Continental Caoutchouc and Gutta Perca Cy*, société allemande ayant son siège à Hanovre, avait fondé à Clichy une filiale, la *Société Française Continentale*, où elle fabriquait soi-disant des pneus d'automobile. Mais ces pneus venaient en réalité de Hanovre. Au moment de passer la frontière, on y fixait simplement une languette portant l'indication d'origine.

Il suffisait de supprimer ensuite la languette pour que le pneu fût naturalisé français.

La douane française hésita longtemps à poursuivre, l'ambassadeur d'Allemagne en personne étant intervenu auprès du gouvernement français en faveur de la maison de Hanovre ; enfin, cependant, le cas fut soumis aux tribunaux, et le *pneu Continental fut condamné*.

Mais la condamnation déclencha une véritable fureur en Allemagne. Diverses associations insistèrent auprès du chancelier de l'Empire afin qu'il décidât d'user de représailles. Au Reichstag fut déposé un projet de loi imposant aux produits français la mention d'origine. Comme si c'étaient des industriels français qui avaient commis la fraude !

D'autres exemples pourraient être cités, et dans toutes les branches industrielles. Quelques mois avant la guerre, une fabrique de Postcappel, faubourg de Dresde, n'avait pas hésité à importer des statuettes et d'autres objets revêtus de la marque de la Manufacture Nationale française de Sèvres (deux L entrelacées). En réalité, les Allemands imitaient tout sans aucun scrupule : modes de Paris, gants de Grenoble, soieries de Lyon, sans parler des « Cognacs » et des « Champagnes ».

L'année passée, M. Calvière, Consul de France à Madrid, rappelait dans un rapport publié par l'*Office National du Commerce extérieur*,

(Dossier commercial du 30 Mai 1917), que les fabricants allemands avaient des agents à Paris chargés de leur procurer les spécimens des modes parisiennes, aussitôt que celles-ci avaient paru. Ces fabricants copiaient en toute hâte ces modèles et les répandaient en Espagne, et dans le monde entier, où ils les offraient comme une création teutonnes, et à des prix plus bas que les articles français.

Nos lecteurs apprendront peut-être avec quelque étonnement qu'avant la guerre pendant plusieurs années, l'Allemagne avait cru devoir pourvoir la France et le monde entier de livres écrits en langue française. C'étaient en particulier des romans policiers qui nous arrivaient ainsi directement de Dresde.

Le fait le plus caractéristique s'est produit dans le domaine des journaux de modes. Avant la guerre, *plus de soixante journaux de modes allemands et autrichiens venaient, via Paris, inonder la France et tous les pays du monde.*

La maison Backwits et Finkelstein de Vienne, et la firme Gustave Lyon, de Berlin, éditaient *chacune une quinzaine ou une vingtaine de ces journaux.* Nous indiquons ici les titres de seize journaux de modes publiés par Gustave Lyon : *La Toilette Moderne, La Mode Artistique, L'Idéal Parisien, Les Modèles Parisiens, La Mode de Paris, Les Manteaux et Costumes, Les Toilettes d'Enfants, L'Album de Bal, La Toilette Moderne B, New Ladies Fashions, Die Mode, Le Chapeau Moderne, La Façon Parisienne, Les Blouses Artistiques, Les Jupes Pratiques, L'Album Travesti.*

M. Gustave Lyon ayant réussi à vendre tous ces journaux, quelques mois seulement avant la guerre, à un citoyen d'un pays neutre, celui-ci continua en pleine guerre de les faire paraître et vendre en France, sous l'ironique marque de fabrique *Luctor et emergo.* Ce ne fut qu'en novembre 1915 qu'on réussit à mettre fin à ce scandale.

---

#### Avant la Guerre le Producteur Français demandait à être protégé contre la Piraterie Allemande

Comprend-on maintenant pourquoi les viticulteurs français ont réclamé à l'intérieur de la France l'authentification de leurs grands crus de Bordeaux et de Bourgogne, de leurs vins de Champagne ; au dehors

le respect des stipulations de la Convention de Madrid ? Pourquoi les producteurs d'eau-de-vie de Cognac et d'Armagnac ont formulé les mêmes revendications ? Viticulteurs et distillateurs reconnaissent que l'acheteur est libre d'acheter et de boire la boisson qui lui plaît ; mais ils demandent que *chaque boisson soit loyalement vendue sous son véritable nom*, en France et dans les pays étrangers, conformément aux clauses de la Convention de Madrid de 1891 — à laquelle l'Allemagne a toujours refusé d'adhérer — et dont le but était d'assurer la protection des marques d'origine des vins de cru.

Comprend-on pourquoi les producteurs d'huile d'olive, les industriels de la mode et tant d'autres formulaient des revendications analogues à celles des viticulteurs et des distillateurs et pourquoi, en général, les fabricants de toute catégorie insistent pour que soient respectées dans l'avenir, à l'étranger comme à l'intérieur, les marques de fabrique ?

---

L'Allemagne ne voulait pas qu'on fasse chez elle  
ce qu'elle faisait chez les autres

Autant l'Allemagne exploitait impudemment les marchés des autres nations, autant elle défendait jalousement ses propres industries contre la concurrence étrangère. Ainsi, grâce à une scandaleuse protection, les deux grandes compagnies de navigation, la *Hamburg-Amerika* et le *Nord deutsche Lloyd*, ont pu tirer de 30 à 40 millions de francs de revenus de leurs capitaux sociaux, d'environ 300 millions de francs, parce que le gouvernement allemand avait institué à leur profit un monopole de transport des émigrants en refusant à la frontière allemande le passage à tous les émigrants provenant de l'Europe orientale qui n'avaient pas, au préalable, pris un billet pour une compagnie de navigation allemande.

Voici comment les choses se passaient. On sait que nul émigrant ne peut être admis aux États-Unis, s'il n'a subi une visite sanitaire, constatant qu'il n'est atteint d'aucune affection contagieuse ou parasitaire. Si le résultat de la visite n'est pas satisfaisant, l'émigrant est ramené dans son pays d'origine, aux frais de la compagnie de transport. La plupart des compagnies de navigation de tous pays, pour éviter des frais éventuels, font donc passer une visite préalable, aux ports d'embarquement,

aux passagers émigrants. Les Allemands imaginèrent de faire passer la visite à la frontière : comme par hasard, l'examen était défavorable aux émigrants qui n'avaient pas l'intention de s'embarquer dans un port germanique !

Autre exemple frappant de boycottage pratiqué par l'Allemagne. Il s'agissait de produits français, et c'est l'Institut Pasteur qui eut à souffrir du procédé. Afin d'empêcher l'importation de ses sérums dans les pays de l'Europe orientale, notamment en Russie, et favoriser ainsi la vente de ses propres sérums, l'Allemagne multipliait les entraves destinées à rendre extrêmement difficile le transit à travers son territoire.

---

#### Comment les Allemands étouffèrent la Concurrence dans les Industries Chimiques

S'agissait-il d'établir la suprématie allemande d'une industrie de très grande importance, par exemple celle des industries chimiques, alors il n'était plus question de ces tracasseries et de ces méchantes chicanes : c'était l'accaparement en grand et par de grands moyens.

C'est un fait que les industries chimiques françaises, si puissantes jusqu'à la guerre de 1870, déclinèrent progressivement par la suite, pour devenir en majeure partie dépendantes de la grande industrie allemande toujours plus prospère. Au moment où la guerre éclata, six des plus puissantes manufactures françaises de produits chimiques, plus particulièrement de substances colorantes, n'étaient que de simples succursales de firmes allemandes établies en France, dans le but de fabriquer sur place, et de soustraire ainsi leurs produits aux droits d'importation. Ces firmes allemandes étaient les suivantes :

1° *Aktien-Gesellschaft für Anilin-Fabrikation*, à *Treptow* (Berlin), au capital de 30 millions de francs (succursale à Saint-Fons, près de Lyon).

2° *Badische Anilin und Soda-Fabrik*, à *Ludwigshafen*, au capital de 67 millions 500.000 francs. (Succursale à Neuville-sur-Saône).

3° *Farbenfabriken worm. Bayer und C°*, à *Elberfeld*, au capital de 67 millions 500.000 francs. (Succursale à Flers, près de Croix-Nord).

4° *Leopold Casella und C°*, à *Mainkur*, près de *Francfort*, au capital

de 40 millions de francs. (Succursale : Manufacture Lyonnaise de Matières colorantes, à Lyon).

5<sup>o</sup> *Farbwerke vorm. Meister Lucius und Bruning*, à *Hoechst-sur-Mein*, au capital de 67 millions 500.000 francs. (Succursale : Compagnie Parisienne des Couleurs d'Aniline, à Creil, (Oise).

6<sup>o</sup> *Weiler ter Meer*, à *Uerdingen*. (Succursale à Tourcoing).

Les cinq premières de ces Sociétés allemandes étaient affiliées aux deux grands groupements qui se partageaient outre-Rhin le monopole des industries chimiques, et qui fusionnèrent, en 1916, en un unique et énorme trust (*Konzern*), au capital d'environ 225 millions de marks, auquel adhéra la *Weiler ter Meer*. La création de ce trust avait pour but, après la guerre, d'assurer à ses adhérents la domination sur le marché allemand, et à préparer celle sur le marché mondial.

Antérieurement à Août 1914, grâce aux étiquettes françaises dont s'affublaient les succursales des usines allemandes, la conquête de l'industrie chimique française par l'Allemagne était assez peu visible. Ce ne fut qu'au début de la guerre, lorsque toutes les maisons allemandes furent mises sous séquestre, qu'on s'aperçut de la place qu'elles tenaient en France. Impossible de se procurer les matières colorantes : les usines allemandes établies sur le territoire français et déguisées en usines françaises étaient seules à les fabriquer.

Impossible de faire des achats en Angleterre et aux Etats-Unis, car l'Allemagne y avait, comme en France, étouffé l'industrie des produits chimiques et, dans sa condescendance, n'avait permis de vivre qu'à quelques usines suisses, condamnées pendant la guerre à s'abstenir de tout commerce avec les Alliés, sous peine de se voir couper les livraisons de charbon allemand.

---

### Le " Dumping "

Comment les Allemands étaient-ils parvenus, dans la période d'avant-guerre, à anéantir la production française des substances chimiques ? Par le système du *dumping*, ou vente à l'étranger d'un produit à tout petit bénéfice ou même à perte. Les maisons françaises essayaient-elles de lancer des matières colorantes nouvelles, telles que les alizarines, aussitôt l'affaire était tuée net dans l'œuf, parce que les entreprises alle-

mandes inondaient les marchés des mêmes produits vendus à des prix tellement bas que toute concurrence devenait impossible pour les fabricants français.

Ce n'est pas seulement, du reste, dans la vente en France des produits chimiques que les Allemands pratiquaient le *dumping* sur une grande échelle. Ils l'employaient aussi dans le domaine de la métallurgie et de la construction mécanique. C'est ainsi qu'avant la guerre les constructeurs de Chemnitz s'étaient progressivement emparés du marché français pour la fourniture des métiers de bonneterie (métiers rectilignes *Cotton*) en effectuant des rabais considérables sur les prix de vente. Grâce à une adroite publicité, une seule maison de Chemnitz, la maison Hilscher, avait pu élever son chiffre annuel d'affaires en France de 7 à 800.000 francs.

Mais, dira-t-on, le pays où le *dumping* est pratiqué sous le système allemand, en profite. Sans doute, ce système a pour résultat de procurer à bas prix des matières premières aux industries de transformation ; dans d'autres cas, ce sont les commerçants en gros, parfois le grand public des consommateurs, qui bénéficient des conditions de bon marché.

Mais ces avantages sont essentiellement temporaires et ont vite fait de s'évanouir... dès que les fabricants allemands ont atteint leur but. Aussitôt, en effet, qu'une industrie teutonne a, dans un pays, réussi à tuer à peu près complètement toute production nationale et à dominer le marché, n'ayant plus de rivale et jouissant d'un monopole de fait, elle s'empresse de hausser les prix. C'est ce que firent les constructeurs de Chemnitz ; devenus maîtres du marché français, ils eurent pour premier soin d'élever leurs prix de vente. Et le tour fut joué.

Voilà le revers de la médaille du *dumping*.

C'est, comme on voit, une opération en deux temps :

1<sup>er</sup> temps : les acheteurs d'un pays sont alléchés par le bon marché d'un produit ou d'un objet fabriqué en Allemagne. Ils donnent leur clientèle à cette dernière qui inonde le pays de ses marchandises. L'industrie nationale correspondante, qui a été obligée de maintenir ses prix sous peine de vendre à perte, se voit délaissée. Impuissante à soutenir une concurrence déloyale, elle languit, dépérit peu à peu. Faute de commandes, les usines se ferment une à une, disparaissent.

2<sup>e</sup> temps : l'industrie allemande, n'ayant plus à redouter la concurrence, vend au prix qu'elle veut, réalise les bénéfices qui lui plaisent, exploite à son gré et sans merci le marché dont elle s'est assurée, par ses machinations, la possession.

### Le Truc des Bons d'Importation

Dans l'œuvre de conquête des marchés étrangers par l'Allemagne, à la pratique du *dumping* s'ajoutait l'emploi des *bons d'importation*.

Avant la guerre, les exportateurs allemands de céréales ou de farines recevaient de ces bons qui leur permettaient d'importer des grains, des farines ou d'autres marchandises du même ordre en quantités équivalentes à leurs exportations. C'est grâce à ces bons d'importation sur les céréales que des minoteries allemandes avaient pu s'installer en Pologne. Elles y broyaient du seigle allemand dont elles vendaient la farine en Pologne même ou en Finlande, et expédiaient aux fermes allemandes le son, qui n'est frappé d'aucun droit à son entrée dans l'Empire. Les buts envisagés ici étaient triples: création en Pologne d'un monopole industriel de fait, celui de la minoterie, débouchés offerts au seigle allemand, approvisionnement à bon compte de l'élevage allemand en son.

---

### A la veille de la Guerre, les Peuples commençaient à regimber contre l'Exploitation Économique Allemande

De pareilles méthodes d'expansion économique devaient nécessairement engendrer des réactions dans les pays qui en étaient les victimes.

En Russie, une campagne était faite contre le renouvellement du traité de commerce que l'avidité germanique avait arraché au gouvernement des Tsars durant la période malheureuse de la guerre russo-japonaise, et qui arrivait à expiration en 1917.

L'Allemagne considérait cette campagne comme une tentative d'affranchissement économique de la Russie. Pour maintenir celle-ci sous sa tutelle commerciale et industrielle, elle ne recula devant aucun moyen, et cet âpre désir fut certainement une des causes qui la poussèrent à déclarer la guerre en 1914.

De son côté, le Canada avait essayé de lutter contre le *dumping*. Une clause dite « anti-dumping » fut insérée en 1904 par le Dominion dans son tarif douanier et élargie en 1907. Elle frappait d'un droit spécial

(*dumping duty*) les marchandises importées au Canada à un prix inférieur à celui auquel elles sont vendues, dans les conditions normales et usuelles du commerce du pays d'origine.

### Le Rôle des Banques Allemandes

Pour conquérir les marchés étrangers et les soumettre à sa domination, l'Allemagne disposait encore d'un instrument puissant: ses banques établies à l'étranger, filiales des grands établissements de Berlin, de Dresde et de Francfort. Non seulement ces banques soutenaient de leurs fonds les établissements industriels que les Allemands fondaient à l'étranger, mais elles avaient pour mission de travailler directement à l'œuvre d'infiltration économique entreprise dans les différents pays.

On connaît le rôle qu'a joué en Turquie la *Deutsche Bank* concessionnaire, directement ou indirectement, des chemins de fer d'Anatolie et de la ligne de Bagdad, maîtresse du port d'Haidar Pacha et de celui d'Alexandrette, et, par l'intermédiaire de Sociétés créées par elle, intéressée dans toutes les affaires de mise en valeur de l'Asie-Mineure.

Pour caractériser la main-mise de l'Allemagne sur les grandes entreprises étrangères par le moyen de ses établissements financiers, nous citerons encore le cas de la *Société générale de Navigation* en Italie.

Il y a peu d'années, le directeur général de cette entreprise, le commandeur Florio, eut la mauvaise idée d'entrer en relations avec un de ces établissements allemands, la *Banque Commerciale Italienne*. Il obtint d'elle une avance de 8 millions de liras, moyennant le dépôt de 45.000 actions de la *Société Générale de Navigation*.

Les 8 millions n'ayant pas été remboursés dans les délais stipulés par la *Banque Commerciale*, les 45.000 actions passèrent aux mains de celle-ci, qui devint, de ce fait, l'actionnaire le plus puissant de la *Société Générale de Navigation*. Les réserves de la dite Société, atteignant environ 40 millions de liras, furent immédiatement déposées à la *Banque Commerciale*.

Bientôt après, cette somme servit à l'achat de très nombreuses actions de deux autres compagnies maritimes, la *Veloce* et l'*Italia*. La *Banque Commerciale* eut ainsi, en peu de mois, le *contrôle directeur de trois*

*Sociétés de navigation italiennes.* Peu de temps après, par le même procédé, elle s'emparait encore de la direction du *Lloyd italien*. Ensuite, en 1913, ces quatre Sociétés furent « unifiées » en une grande entreprise : la *Société Italienne des Services Maritimes*.

Les conséquences de cette main-mise ne tardèrent pas à se faire sentir. De tout temps il y avait eu un commerce intense pour les blés à destination de la Suisse entre les ports de la Mer Noire et Gênes. Brusquement, très peu de temps avant la guerre, ce trafic cessa pour ainsi dire complètement. Les blés russes chargés dans les ports de la Mer Noire changeaient de route. Au lieu d'être débarqués à Gênes, ils gagnaient la mer du Nord et arrivaient en Suisse par Hambourg et par le Rhin.

L'intrusion germanique dans les compagnies de navigation italiennes leur avait imposé cette modification d'itinéraire, tout à l'avantage des ports et des chemins de fer allemands.

Veut-on un autre exemple du rôle joué par les banques allemandes dans l'œuvre d'accaparement économique ? Il concerne à la fois le nord de l'Italie et le midi de la France, et est emprunté à un rapport de M. Colonna-Cesari, Vice-consul de France à Vintimille, et parvenu à l'Office National du Commerce extérieur. (Voir Dossier commercial du 27 Janvier 1917, Nos 80-56-50).

Du jour où la culture florale détrôna toutes les autres cultures locales sur la Côte d'Azur, on vit s'établir des horticulteurs allemands et des maisons allemandes d'exportation soutenues par des banques puissantes et déguisées sous l'appellation de « fleuristes ». « En peu de temps, raconte M. Colonna-Cesari, la production locale fut intensifiée, le commerce de fleurs accaparé, et les marchés raflés. Bien plus, des fleurs de serre d'une valeur bien plus élevée que les produits locaux arrivaient de France et par des wagons spéciaux, aux tarifs de transports réduits, prenaient par Chiasso la direction de l'Allemagne. Les exportations pour l'Allemagne atteignirent de telles proportions qu'il pouvait paraître étonnant que l'Empire se livrât à une telle consommation de fleurs. Une revue économique italienne nous apprit un jour que, sur une importation de 20.000 pouds (le poud est de 16 kilos 380) de fleurs fraîches, la Russie en enregistrait 16.255 venant d'Allemagne, 7 de France et 2 d'Italie ».

Notons encore que beaucoup de banques allemandes qui se consacraient à cette œuvre d'infiltration économique dans les pays étrangers, travaillaient avec un minimum de capitaux allemands. Récemment on

a appris, par exemple, non sans étonnement, que, sur les 130 millions de capital de la *Banque Commerciale Italienne*, les Allemands n'en possédaient pas 4 millions, et en étaient cependant les maîtres, parce que les actionnaires de nationalité germanique formaient un bloc solide, alors que les autres agissaient isolément.

Tous les moyens leur sont bons, à ces banques, pour atteindre leur but : réaliser l'emprise allemande sur une industrie étrangère. Certaines vont jusqu'à couper les vivres à ceux de leurs propres clients qui se laissent aller à faire des affaires avec des maisons non allemandes.

Un de leurs moyens d'action favoris est celui de la « chaîne financière ». Prenons à nouveau l'exemple de la *Banque Commerciale Italienne*. Non contente d'avoir abattu sa griffe sur les entreprises de navigation italiennes, elle voulut dominer les industries sidérurgiques de la péninsule. Que firent donc les financiers de la *Banque Commerciale Italienne* ? Achetèrent-ils toutes les actions de toutes les sociétés métallurgiques ? Non pas. Ils se contentèrent de se procurer en nombre considérable des actions de la *Société Sidérurgique de Savone*. Celle-ci est propriétaire de la majorité des actions des *Hauts-Fourneaux et Mines de l'Île d'Elbe* qui, elle-même, possède une bonne partie des actions de la *Société Ilva de Naples*. Ces Sociétés sont co-intéressées dans d'autres Sociétés moins importantes qui, à leur tour, ont des communautés d'intérêts avec d'autres usines. Ainsi la *Société Orlando* contrôle la *Galileo* de Florence; l'*Odero* contrôle la *Saint-Georges* de Sestri-Ponente et de Pise. D'anneau en anneau, la chaîne était formée, et les ouvriers italiens travailleront pour la *Banque Commerciale Italienne*, c'est-à-dire pour les financiers du roi de Prusse !

---

Pour se libérer du Joug Economique Allemand,  
il faut la Victoire

Ainsi, le monde entier, toute la France, non pas seulement quelques régions, quelques industries françaises, mais toutes les régions, toutes les industries souffraient, avant la guerre, de l'emprise, de la rapacité, de la foncière malhonnêteté germaniques.

Si la France et ses Alliés concluaient une paix blanche, pourraient-ils

espérer se libérer de l'odieux joug économique allemand qui étouffait et annihilait l'activité, l'intelligence, l'effort laborieux de leurs commerçants, de leurs industriels, de leurs ouvriers, de leurs cultivateurs ?

A cette question il faut répondre hardiment : non. Grâce à une paix blanche, l'Allemagne deviendrait économiquement plus forte qu'avant la guerre ; les Alliés, et particulièrement la France, plus faibles.

Cette vérité éclate à tous les yeux. Si, en effet, durant le conflit, les industries allemandes ont été gênées par le blocus et par la difficulté de se procurer un certain nombre de matières premières, elles n'ont pas souffert des dévastations résultant de la guerre. Les usines d'Allemagne sont intactes. Bien plus, elles ont encore renforcé leur outillage à l'aide des machines et de tout le matériel pillé et volé dans nos manufactures du Nord et de l'Est. Les champs, les vergers, les forêts d'Allemagne n'ont pas été saccagés par les bombardements et par les combats.

Au contraire, les établissements industriels français des régions envahies ne sont plus que des monceaux de ruines ; ou bien il ne reste plus que leurs quatre murs vides de tout outillage. Quant à nos campagnes des mêmes régions, quand elles n'ont pas été bouleversées de fond en comble par les éclatements des obus, les Allemands, par leur barbarie systématique et leurs destructions par ordre, se sont chargés de les changer en déserts.

La paix blanche viendrait-elle à être conclue ? Le lendemain même de sa signature, l'Allemagne se remettrait à faire travailler ses industries, ses banques et ses champs à plein rendement, et pourrait inonder le monde de ses produits de toutes sortes.

Au contraire, tous les efforts des Français devraient, pendant des années, être consacrés à restaurer leurs départements dévastés, cette restauration s'effectuant à leurs frais.

Une difficulté toute particulière résulte encore de la distribution des tonnages dans le commerce international. Les puissances de l'Entente ne pourront jamais tolérer que l'Allemagne qui a torpillé les bateaux de toutes les nationalités du monde — belligérante ou neutre — utilise immédiatement, dès la fin des hostilités, les bateaux restés dans ses propres ports, pour réorganiser ses industries et inonder le marché mondial des marchandises qu'elle aura accumulées à loisir. La réparation des dommages causés par l'Allemagne au tonnage des pays de l'Entente et des pays neutres est donc la première affaire qu'il conviendra de régler.

Mais cette satisfaction ne peut être obtenue de l'Allemagne que par la force ; il faudra la lui arracher.

Enfin, avant la guerre, les industries françaises n'étaient pas défendues par une législation suffisamment efficace contre les fraudes et les filouteries des Allemands. Pourquoi ? Parce que chaque fois qu'une proposition, tendant à introduire dans notre code des dispositions destinées à combattre ces pratiques, était déposée au Parlement, l'Allemagne devenait menaçante et parlait de recourir aux armes.

Si la paix blanche était conclue, si l'Allemagne ne subissait pas de défaite, elle garderait intacte toute sa puissance militaire, toute sa force brutale. Son audace sans scrupule, son arrogance redoubleraient, et ses brigandages commerciaux et industriels continueraient de plus belle.

Pour que les travailleurs français puissent profiter intégralement de leur labeur, il faut, avant tout, qu'ils soient débarrassés du cauchemar de la menace allemande, de la tyrannie de ce peuple de proie qui, dans la lutte économique, ne reculait devant aucune déloyauté, de même que dans la guerre, il n'a reculé devant aucune violation du droit des gens, ni devant aucune cruauté.

Toute la France et toutes ses industries sont donc intéressées à ce que la guerre se termine non pas par un compromis, mais par une victoire pleine et entière des nations démocratiques.

